

Vol. 62, No. 1
février/February 2003

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'AAFI-AFICS**
mardi 1 avril 2003
à 10 h 00
BIT, Salle II

**GENERAL ASSEMBLY
OF AAFI-AFICS**
Tuesday, 1 April 2003
10 a.m.
ILO, Room II

*Suivie d'un déjeuner au
Restaurant du BIT à 13h00
Apéritif à 12h30*

*To be followed by lunch
at the ILO Restaurant at 13.00
Aperitifs at 12.30*

	Page		Page
Ordre du jour provisoire	5	Provisional agenda	15
Rapport du Comité	6	Report of the Committee	16

***N.B. Cette année l'Assemblée aura lieu le
matin et sera suivie par le déjeuner***

***N.B. This year the Assembly will
take place in the morning and will be
followed by lunch.***

Bureau C.544-1 – Palais des Nations – CH-1211 Genève 10

Tél. : Secrétariat +41 (0) 22 917 33 30 – Président +41 (0) 22 917 26 26 – Fax +41 (0) 22 917 00 75
E-mail : aafi-afics@unog.ch - Banque UBS SA Genève : 240 128.594 LUT
Compte de chèques postaux Genève : 12-7881-5

Vol. 62, No. 1
février/February 2003

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'AAFI-AFICS
mardi 1 avril 2003
à 10 h 00
BIT, Salle II**

**GENERAL ASSEMBLY
OF AAFI-AFICS
Tuesday, 1 April 2003
10 a.m.
ILO, Room II**

*Suivie d'un déjeuner au
Restaurant du BIT à 13h00
Apéritif à 12h30*

*To be followed by lunch
at the ILO Restaurant at 13.00
Aperitifs at 12.30*

	Page		Page
Ordre du jour provisoire	5	Provisional agenda	15
Rapport du Comité	6	Report of the Committee	16

***N.B. Cette année l'Assemblée aura lieu le
matin et sera suivie par le déjeuner***

***N.B. This year the Assembly will
take place in the morning and will be
followed by lunch.***

Bureau C.544-1 – Palais des Nations – CH-1211 Genève 10

Tél. : Secrétariat +41 (0) 22 917 33 30 – Président +41 (0) 22 917 26 26 – Fax +41 (0) 22 917 00 75

E-mail : aafi-afics@unog.ch - Banque UBS SA Genève : 240 128.594 LUT

Compte de chèques postaux Genève : 12-7881-5

**PROCHAIN DÉJEUNER AAFI-AFICS
MARDI 1 avril 2003
(après l'Assemblée générale)**

APÉRITIF À PARTIR DE 12H30

RESTAURANT DU BIT, GENÈVE, NIVEAU 2

MENU

**CARPACCIO DE THON
AU GINGEMBRE**

**NOISETTE D'AGNEAU
À L'ÉMULSION DE PERSIL
GARNITURE DU JOUR**

FORÊT NOIRE

Vins blanc et rouge, eau minérale, café

φφφφφ

**NEXT AAFI-AFICS LUNCH
TUESDAY 1 APRIL 2003
(after the General Assembly)**

APÉRITIFS FROM 12H30

ILO RESTAURANT, GENEVA, LEVEL R.2

Prix/Price: CHF 43.00 (tout compris/all inclusive)

φφφφφ

Inscription par écrit, fax ou e-mail jusqu'au 27 mars
Registration in writing, by fax or e-mail by 27 March

φφφφφ

AAFI-AFICS, BUREAU C.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10
e-mail: aafi-afics@unog.ch
Fax: 022 917 0075

63ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AAFI-AFICS

Mardi 1 avril 2003 à 10h00

**BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL
Route des Morillons 4, Genève**

Salle II - Niveau R.3 sud (côté Lac)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session
2. Election du Président de l'Assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du Comité
5. Comptes de l'exercice 2002 et questions liées
[Le compte recettes + dépenses, ainsi que le rapport des Vérificateurs aux comptes seront disponibles à l'Assemblée générale]
6. Désignation de deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2003
7. Divers

RAPPORT DU COMITÉ POUR L'ANNÉE 2002

Composition

1. Au 31 décembre 2002, l'AAFI-AFICS comptait 3377 membres, contre 3265 au 31 décembre 2001. Parmi eux, 2988 sont maintenant membres à vie et 389 membres annuels

Relations avec les Associations/Section de Genève

2. L'AAFI-AFICS a continué à maintenir des relations étroites et amicales avec les quatre Associations et la Section d'anciens fonctionnaires internationaux de Genève. Leurs représentants désignés ont participé régulièrement aux réunions du Comité, au cours desquelles un point particulier de l'ordre du jour est consacré aux rapports des Associations et Section, y compris des échanges de nouvelles et d'information sur l'ensemble des sujets. Le Comité de coordination ne s'est pas réuni en 2002.

3. Lors des cours de préparation à la retraite dans les organisations, des présentations ont été faites durant l'année par l'AAFI-AFICS et par les Associations et la Section qui ont leur siège à Genève. Le Président de l'AAFI-AFICS a participé à un séminaire de pré-retraite à l'extérieur de Genève en novembre 2002 à la Division des approvisionnements de l'UNICEF à Copenhague.

Le Comité

4. Le Comité de l'AAFI-AFICS se compose de 18 membres, élus par les membres de l'Association, ainsi que de cinq membres désignés par les organes exécutifs des Associations/section des anciens membres du personnel du GATT-OMC, du BIT, de l'UIT, de l'ITC et de l'OMS. La moitié des membres du Comité sont élus tous les deux ans. La dernière élection ayant eu lieu en 2001, il n'y a pas eu d'élection en 2002. Neuf membres seront élus ou réélus en début de 2003 ; un appel de candidatures a été publié dans le *Bulletin* de l'AAFI-AFICS, Volume 61, numéro 3 de juin 2002.

5. A la suite de la dernière Assemblée générale du 26 mars 2002, le Comité s'est réuni le 17 avril 2002, pour élire les membres de son Bureau et assigner les responsabilités spéciales pour 2003. La composition, les titulaires de fonction et les fonctions spéciales au sein du Comité étaient les suivantes :

Aami Ali	Président d'honneur
Anders Tholle	Président (Secrétaire FAAFI)
Elisabeth Belchamber	Vice-Présidente, publications, liste des membres, activités sociales, permanences
René Mathieu	Vice-Président, assurances santé, conseiller fiscal France, permanences
Robin Perry	Vice-Président, retraites des Nations Unies, procès-verbaux du Comité, permanences
Cosette Marrache	Secrétaire
Venkataraman Narasimhan	Trésorier, permanences
Marie-Claire Séguret	Editeur
Jacques Bacaly	Permanences, conseiller fiscal France
Jean Brogini	Permanences
Jean-Jacques Chevron	Procès-verbaux du Comité, traductions
Stanislas Flache	Relations avec la CONGO, GINA et les autorités genevoises, permanences
Juan Mateu	Permanences (Trésorier FAAFI)
Klaus Netter	Conseiller fiscal, AVS Suisse, procès-verbaux du Comité
Joy Pattison	
Dev Ray	Permanences, procès-verbaux du Comité
Pierre Vangeleyn	Permanences, assurances santé
Alain Vessereau	

6. Les membres suivants désignés par les organes exécutifs des respectives Association/Section sœurs ont participé aux travaux du Comité :

David Cohen	OMS/Association d'anciens fonctionnaires
-------------	--

Jean Ballfroid
Jean-Jacques Chevron
Olof Garsegard
Jean Hanus

Association des Anciens Fonctionnaires internationaux de l'UIT
BIT Section des anciens fonctionnaires
Association des anciens fonctionnaires internationaux du CIC
Association GATT/OMC. Jean Hanus est également membre du Groupe des Pensions et a été délégué de l'AAFI-AFICS à la réunion du Conseil de la FAAFI

A l'exception du mois d'août, le Comité a tenu une réunion chaque mois.

Pensions

7. Le groupe des pensions de l'AAFI-AFICS a tenu deux réunions au cours de l'année, la première pour définir le mandat de nos représentants au Conseil de la Fédération des Associations d'anciens Fonctionnaires internationaux (FAAFI) et la deuxième pour examiner la position de l'Association à la lumière des décisions prises par le Conseil de la Fédération et par le Comité mixte de la Caisse des Pensions des Nations Unies (CCPPNU).

8. Les séminaires organisés à l'intention des participants proches de la retraite ont permis de répondre aux interrogations de ces derniers, vivement intéressés par les options qu'offre notre régime en matière d'ajustements et de retraits en capital. De plus, l'Association a continué d'aider les membres à trouver la solution de leurs problèmes personnels dans le domaine des pensions, soit en répondant directement à leurs questions, soit en faisant part de leurs préoccupations au Bureau de Genève du Secrétariat de la Caisse.

9. Il faut signaler à cet égard que l'Association ne fait jamais appel en vain au Chef du Bureau de Genève et à ses collaborateurs, à qui nous exprimons de nouveau notre sincère gratitude.

Session du Comité mixte de la CCPPNU

10. Le Comité mixte de la Caisse se réunissant les années paires, sa cinquante-et-unième session s'est tenue à Rome, du 10 au 19 juillet 2002, précédée traditionnellement d'une réunion du Conseil de la FAAFI, qui est le porte-parole des retraités devant ce Comité.

11. La délégation de la FAAFI au Comité mixte comprenait le Président de la Fédération, George Saddler (AAFI New-York), Aurelio Marcucci (Association des anciens Fonctionnaires de la FAO), Anders Tholle (AAFI Genève), Witold Zyss (Association des anciens Fonctionnaires de l'UNESCO) et, comme suppléants, Klaus Feldmann (Association de Vienne) et Oscar Larghi (Association de Buenos-Aires).

12. Le Comité mixte dispose, à chacune de ses sessions, d'une étude de la situation financière de la Caisse et d'une évaluation, dite actuarielle, de la capacité de l'institution à faire face à ses obligations présentes et futures. Le résultat de cette étude, qui fait apparaître si la Caisse est en équilibre, en déficit ou en excédent actuariel, détermine naturellement l'attitude du Comité mixte face à toute proposition de modification des règles du système.

13. A la fin de l'année 1999, la Caisse disposait d'un excédent substantiel, correspondant à 4,25 pour cent de la rémunération pensionnable (ce qui peut signifier qu'en théorie le taux des cotisations des participants et des organisations aurait pu être ramené de 23,7 à 19,45 pour cent). Comme il apparaissait à l'époque que ce résultat pouvait être fortuit, il a été décidé de créer un groupe de travail tripartite chargé de recommander les dispositions à prendre. Aurelio Marcucci a représenté la FAAFI dans ce groupe. L'une des recommandations hautement prioritaires du groupe préconisait le rétablissement intégral des prestations qui avaient été amputées par les mesures d'économie décrétées dans les années 1980 et 1990, et notamment l'abolition de la réduction de 1,5 pour cent opérée lors du premier ajustement à l'augmentation du coût de la vie intervenant après la retraite.

14. Très peu de temps après cette évaluation favorable, à la fin de 1999, la bulle spéculative a éclaté, affectant en conséquence l'excédent actuariel de la Caisse qui s'est ainsi trouvé ramené, lors de la dernière évaluation, à 2,92 pour cent de la rémunération pensionnable. Plus malencontreusement encore, une nouvelle plongée des marchés boursiers s'est produite au moment de la session du Comité mixte, influant manifestement sur les décisions de celui-ci qui s'est prononcé en principe pour l'abolition de la réduction de 1,5 pour cent mais en a subordonné l'application à la persistance d'un excédent actuariel au 31 décembre 2003. L'Assemblée générale des Nations Unies, quant à elle, est allée plus loin en décidant qu'il ne suffirait pas d'un excédent unique pour rapporter la mesure contestée, mais qu'il faudrait d'abord enregistrer une succession de situations excédentaires marquant une véritable tendance.

15. Certaines améliorations mineures recommandées par le groupe de travail ont cependant été acceptées, notamment l'application aux pensions de retraite différées de l'ajustement aux variations du coût de la vie dès que le bénéficiaire atteint l'âge de 50 ans et non plus de 55 ans. Au total, néanmoins, les résultats obtenus n'apportent guère de satisfaction aux bénéficiaires. (Voir également ci-après la section relative aux débats du Conseil de la FAAFI sur la question des pensions).

16. Les ressortissants de l'ancienne Union Soviétique qui bénéficiaient d'une retraite des Nations Unies ont moins de raisons encore d'être satisfaits. Le reproche ne peut guère en être fait à la Caisse ou à son Directeur, mais plutôt aux pays en cause qui refusent ou sont incapables de rembourser les sommes qui leur ont été transférées pour le compte de leurs ressortissants qui étaient titulaires de droits sur la Caisse. La Fédération a fait à ce sujet des représentations énergiques auprès du Comité mixte, demandant notamment à l'Assemblée générale « d'user de tout le poids de la communauté internationale auprès de l'Etat membre en cause » et « appelant cet Etat membre, conformément à l'esprit de l'accord de transfert conclu en 1981 et approuvé par l'Assemblée générale, à verser immédiatement à chaque ancien fonctionnaire du système des Nations Unies qui était ressortissant de l'URSS, de la RSS d'Ukraine ou de la RSS de Biélorussie, ou à ses héritiers, un capital en dollars correspondant à l'intégralité des droits à pension acquis au service des Nations Unies et dont l'URSS a reçu la contre-valeur de la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies en vertu de l'accord de transfert de 1981 ou à tout autre titre ». Le Comité mixte a demandé au Directeur de la Caisse de poursuivre la recherche d'une solution complètement satisfaisante, y compris en se rendant personnellement à Moscou, et de faire rapport au Comité permanent en 2003.

31^{ème} Conseil de la FAAFI

17. Le Conseil de la FAAFI s'est réuni pour sa trente et unième session au siège de la FAO, à Rome, du 3 au 8 juillet 2002. La délégation de l'AAFI était composée de David Cohen, Jean Hanus et Anders Tholle. Aamir Ali était également présent en sa double qualité de Président du Groupe de travail de révision de la FAAFI et de Président d'honneur de la Fédération.

Questions relatives aux pensions

18. Comme il est habituel, l'examen des questions relatives aux pensions des Nations Unies a constitué le point le plus important de l'ordre du jour du Conseil.

19. La délégation de l'AAFI a présenté au Conseil un document élaboré au cours de deux réunions préparatoires tenues à Genève et exposant des conclusions et revendications très proches de celles contenues dans le rapport au Comité mixte du groupe de travail tripartite. La délégation a instamment appelé à la plus grande retenue en ce qui concerne toute innovation en matière de prestations qui aurait une incidence actuarielle, qu'il s'agisse d'une mesure sociale, d'une adaptation à l'évolution des mœurs ou d'une réponse à de nouveaux besoins des organisations en matière de gestion des ressources humaines. Depuis près de vingt ans, les retraités supportent le poids d'une mesure d'économie adoptée en 1984 et qui les prive, à l'occasion du premier ajustement à l'augmentation du coût de la vie dont ils bénéficient après leur retraite, de 1,5 pour cent de leur pension, ce qui fait que les retraités continuent, de facto, à verser une cotisation pour leur retraite.

20. Les autres associations représentées au Conseil de la FAAFI n'ont pas adhéré à ces vues. L'idée que la Caisse, comme elle a été conçue à l'origine, doit être essentiellement un fonds de pension ne s'est pas imposée contre l'idée qu'il s'agit d'une institution visant à protéger les bénéficiaires non seulement des conséquences de l'âge mais aussi de celles de l'évolution des structures sociales et morales de la communauté.

21. La délégation de l'AAFI a répondu qu'elle n'était pas opposée par principe à toute innovation, à la condition impérative qu'elle ne nuise pas à l'équilibre actuariel de la Caisse. Il importait à son avis de ne jamais perdre de vue la nature et la mission primordiale de la Caisse, qui est de garantir une retraite permettant aux organisations de s'assurer le personnel qualifié dont elles ont besoin.

Frais bancaires

22. Une fois de plus, le Conseil a enregistré les réclamations d'associations membres au sujet des frais bancaires perçus lors du transfert des pensions. Les dernières victimes de ces pratiques sont les retraités résidant en Autriche, au Canada et en Nouvelle-Zélande. Le Conseil a évoqué ce problème lors de sa rencontre avec le Directeur de la Caisse.

Groupe de travail de révision

23. L'accroissement constant des effectifs et l'élargissement des responsabilités assumées pour le compte des retraités ont conduit le Conseil, en 2001, à créer un groupe de travail chargé de revoir les structures et les pratiques de la Fédération. Le groupe a été présidé par Aamir Ali, ancien Président de l'AAFI et de la Fédération. L'examen a porté sur le concept et la finalité des associations membres ainsi que de la Fédération elle-même. Toutes les associations membres sont convenues qu'un de leur objectifs essentiels devait être la promotion du système des Nations Unies. Les critères d'admission des nouvelles associations de fonctionnaires internationaux retraités ont été réexaminés et reconfirmés. Il a été convenu que les associations nouvelles ou embryonnaires pouvaient être admises au statut d'observateur si elles remplissaient les conditions requises pour être membres. Les dispositions régissant les droits de vote, qui sont pondérés en fonction du nombre des membres des associations, ont fait l'objet de longues discussions à l'issue desquelles le Conseil a décidé de maintenir la pondération des votes en principe, mais de continuer à agir par consensus et à s'abstenir de recourir au vote.

24. Les titres de Président et Vice-Président en anglais ont été alignés sur les titres français.

Election du Bureau

25. Le Conseil de la FAAFI a réélu George Saddler à sa présidence et Oscar Larghi (AAFI Argentine), Aurelio Marcucci (Anciens de la FAO Rome) et Witold Zyss (Anciens de l'Unesco) à la vice-présidence. Il a élu également Klaus Feldmann (ARICSA Vienne) comme vice-président, Anders Tholle (AAFI Genève) comme secrétaire et Juan Mateu (AAFI Genève) comme trésorier :

26. Le Conseil a adressé ses remerciements à Mme Jean Brogginini pour les services remarquables qu'elle a rendu à la Fédération pendant de nombreuses années comme secrétaire trésorière.

27. En raison de la modification des titres du Président et du Vice-Président de la Fédération, alignés en anglais sur le français, les titres du Président d'honneur, Aamir Ali, et du Vice-Président d'honneur, André Chakour, ont été modifiés de la même manière.

Appui à la FAAFI dans ses fonctions d'ONG accréditée

28. La FAAFI est une organisation non gouvernementale et elle agit comme telle, dans ses relations avec les Nations Unies, conformément au statut que lui reconnaît le Conseil économique et social (ECOSOC). L'AAFI assure la présence de la FAAFI à Genève grâce à la participation d'un membre du Comité, Stanislas Flache, de nombreuses réunions organisées par l'Office des Nations Unies à Genève et à des réunions de divers comités d'organisations non gouvernementales à Genève. St. Flache a notamment représenté la FAAFI à des conférences sur les droits de l'homme (Commission et Sous-Commissions des Droits de l'Homme, Comité spécial des organisations non gouvernementales sur les droits de l'homme), le vieillissement, la condition de la femme, les pratiques traditionnelles (en particulier l'excision), etc.

29. La FAAFI est membre de la Conférence des ONG (CONGO), qui regroupe quelque 450 organisations non gouvernementales, et elle a été appelée à siéger parmi les vingt associations membres du Bureau en 2000. Stanislas Flache a participé, avec les représentants de l'association sœur de Vienne, ARICSA, à une session de la CONGO qui s'est tenue à Vienne à la fin du mois d'octobre 2002. La délégation est intervenue sur plusieurs points importants de l'ordre du jour, notamment le budget 2003 de la Conférence, la révision des statuts ainsi qu'un réexamen des fonctions de ses 39 principales commissions à New-York, Genève et Vienne. La délégation présentera également une note sur les relations de la Fédération avec la CONGO lors de la 32^{ème} réunion du Conseil de la FAAFI qui doit avoir lieu à New-York du 1^{er} au 3 juillet 2003.

Assurances santé des organisations

Développements à l'ONU Genève, OMM, HCR (UNSMIS)

30. L'Assurance mutuelle contre la maladie et les accidents (UNSMIS) a mis en service en 2002 les cartes individuelles. Ces cartes permettent aux prestataires de services d'avoir accès aux informations concernant les

droits et la couverture des assurés à partir d'un centre informatisé. Elles permettent aux assurés d'être admis dans les établissements médicaux sans avoir à verser un dépôt ni fournir d'autre preuve d'assurance.

31. En liaison avec l'augmentation des prestations pour les soins de longue durée en établissement simultanée avec l'introduction de nouvelles prestations de soins de longue durée à domicile, une étude actuarielle a été commandée et vient d'être délivrée. Elle est en cours d'examen par le Comité exécutif de l'Assurance.

Caisse d'assurance du BIT/UIT

32. La caisse d'assurance santé du BIT/UIT (SHIF) a souffert d'une vacance prolongée du poste de Secrétaire. Ceci a retardé l'achèvement du travail entrepris par le Comité de gestion du SHIF, en particulier le travail préparatoire pour une étude de l'amélioration de prestations de longue durée.

33. A la suite des élections du Comité de gestion de la Caisse menées à bien à la fin de l'année, le Comité qui est entré en fonction en janvier 2003 compte une forte représentation de retraités du BIT et de l'UIT.

Assurance santé de l'OMS

34. Un groupe de travail conjoint de la Caisse d'assurance santé de l'OMS comprenant des représentants de l'Association des anciens membres du personnel de l'OMS (AOMS) a entrepris une étude au sujet de l'introduction de prestations de longue durée par la Caisse d'assurance santé de l'organisation.

Siège des Nations Unies

35. La plupart des systèmes d'assurance dont peut bénéficier le personnel du siège des Nations Unies (et les retraités) reposent sur des contrats de groupe conclus avec différentes compagnies d'assurance américaines. Il y a cependant une exception : l'assurance basée sur le dollar et nommée « Système Van Breda Outre-mer (Van Breda Overseas plan) » qui est un système d'assurance d'une compagnie européenne, largement utilisé parmi le personnel international hors siège des Nations Unies, de ses Commissions économiques (à part la CEE), du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF de l'UNRWA et d'autres agences d'outre-mer des Nations Unies. Les résidents des Etats-Unis sont exclus de cette assurance.

36. Des efforts sont actuellement en cours pour persuader l'Administration du Siège des Nations Unies d'envisager l'introduction de prestations pour les soins de longue durée dans leur assurance. Le Syndicat du Personnel hors siège des Nations Unies a fait, à cet effet, des représentations par les voies officielles et une collecte de signatures parmi les retraités sur une pétition adressée au Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a été organisée par deux volontaires de l'AAFI-AFICS, Gualterio Fulcheri et Anders Tholle. Conformément à la résolution sur les soins de longue durée adoptée par l'Assemblée générale de l'AAFI-AFICS le 23 mai 2001, l'Association appuie cette initiative.

Fiscalité

France

37. Les retraités des Nations Unies résidant en France n'ont plus à payer les « contributions sociales » en particulier la CSG (Contribution sociale généralisée) et la CRDS (Contribution pour le remboursement de la dette sociale) pour autant qu'ils ne soient pas couverts par le système d'assurance maladie obligatoire français (Sécurité sociale). Cette nouvelle a été confirmée par les Autorités fiscales françaises à l'AAFI-AFICS et à la Section des anciens fonctionnaires du BIT.

38. Nous rappelons à nos membres que cette exemption s'applique uniquement aux pensions de retraite reçues de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. Tout autre revenu est soumis aux contributions sociales.

Suisse

39. La révision principale introduite en 2001 dans le système d'imposition à **Genève** (en particulier le changement du système prae-numerando à celui post-numerando), semble avoir été facilement comprise par la grande majorité de nos membres, à en juger par le nombre relativement faible de demandes d'explication reçues jusqu'à maintenant. Nous rappelons que le rabais de 10 % appliqué jusqu'alors à Genève sera aboli à compter de 2002, en raison d'une augmentation correspondante de la charge fiscale pour cette année qui sera reflétée dans le 'bordereau' dont l'envoi est prévu au cours de l'année 2003. On signale que les cantons de **Vaud** et du **Valais** passeraient du système prae-numerando à celui du post-numerando et de la taxation bi-annuelle à la taxation annuelle à compter de l'année 2003.

Autres pays

40. Comme mentionné dans le rapport du Comité pour 2001, le Syndicat du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe à Copenhague a lancé un recours légal contre l'assujettissement des pensions des Nations Unies à **l'impôt danois sur le revenu**. Les démarches continuent mais elles ont été retardées par le décès du premier avocat du Syndicat et la nomination d'un remplaçant. Entre-temps, l'AAFI-AFICS a été informée que les autorités fiscales danoises ont pris une décision administrative en vue d'une éventuelle exemption d'impôt sur le revenu sur les pensions des Nations Unies pour les membres du personnel qui sont devenus participants à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies après mars 1993.

41. Des membres résidant en **Suède** ont informé l'AAFI-AFICS que l'exemption d'impôt sur le revenu pour les pensions des Nations Unies perçues entre 1969 et juin 1995 continuerait à être appliquée. En conséquence, les pensions perçues de la Caisse des Nations Unies depuis le 1^{er} juillet 1995 sont légalement soumises à l'impôt sur le revenu.

Soutien social

42. Chantal Mannaert a continué en 2002 à exercer ses fonctions exigeantes de conseillère sociale, informant les retraités, les conseillant et intervenant en leur faveur chaque fois cela se révélait nécessaire. Son aide précieuse est particulièrement importante pour ceux des retraités qui doivent faire face à des frais médicaux élevés, à des soins à long terme ou encore qui doivent entrer en maison de retraite ou dans des établissements protégés. Elle a fait face à ces responsabilités de façon admirable et reçu les remerciements du Comité pour son action remarquable. Cette appréciation élogieuse est partagée par les membres de l'association qui ont fait appel à elle.

Le Fonds de solidarité de l'AAFI-AFICS

43. Notre délégation au Conseil de la FAAFI à Rome (4-8 juillet 2002) a participé à un échange d'information et de coopération sur les fonds de secours qui existent dans les différentes associations de retraités du système des Nations Unies dans le monde. Les conditions d'intervention (par dons ou par prêts) varient d'un fonds à l'autre. Dans certains cas l'accès à ces fonds est limité par des dispositions statutaires : ainsi l'AFUS à Paris et la FFOA à Rome n'examinent que les demandes présentées par leurs membres ; dans le cas de la BAFUNCS, seules les demandes émanant de membres résidant au Royaume-Uni sont étudiées. Le Fonds de solidarité de l'AAFI-AFICS prend en considération toutes les demandes d'anciens fonctionnaires internationaux, qu'ils soient ou non membre de l'association et quel que soit leur domicile.

44. Le Conseil de la FAAFI a estimé que les règles du Fonds d'urgence de la Caisse des pensions sont trop restrictives et qu'il en résulte souvent une certaine paralysie d'action. Même lorsque le Fonds d'urgence accepte une demande d'aide, ses procédures de vérification et de règlement sont lentes et lourdes.

Dans ces conditions, le Conseil de la FAAFI a décidé entre autres :

- (a) de prier les associations-membres de publier toute l'information disponible sur leurs fonds de solidarité ;
- (b) d'inviter les associations-membres qui sont en mesure de le faire d'accueillir favorablement les demandes d'aide émanant de membres d'autres associations ;

- (c) de recommander aux associations membres, lorsque cela est possible, de revoir si nécessaire les dispositions statutaires de leur fonds de solidarité en vue de rendre effective la décision (b) ci-dessus.

46. En réponse à ces recommandations, le Comité de l'AAFI-AFICS a décidé à sa réunion du 12 décembre 2002 de « réaffirmer que le but du Fonds de solidarité de l'AAFI-AFICS est de venir en aide financièrement aux anciens fonctionnaires internationaux qui se trouvent en difficulté, qu'ils soient ou non membres de l'association et qu'ils résident dans la région de Genève ou ailleurs dans le monde ». Le Comité a également décidé de publier des informations sur le Fonds de solidarité dans son Rapport annuel, sur le site Internet de l'Association et dans la lettre annuelle adressée aux bénéficiaires par le Secrétaire exécutif de la Caisse des Pensions.

47. Les demandes d'aide financière du Fonds de solidarité doivent être présentées par écrit au :
Président de l'AAFI-AFICS
Bureau C-544-2
Palais des Nations
CH 1211 Genève 10

Vie sociale

48. Une excursion très réussie a été organisée à Salzbourg la première semaine de décembre par Claude-Alain Genton. Les participants ont pu visiter le Marché de Noël et ont eu l'occasion de rencontrer quelques membres de l'association homologue de la nôtre en Autriche - l'ARICSA - résidant à Salzbourg.

49. Trois déjeuners ont été organisés au restaurant du BIT les 26 mars, 25 juin et 26 novembre. Parmi les invités d'honneur de cette année nous avons compté l'ancien Conseiller d'Etat genevois Dominique Föllmi et M. Nordmann, Ambassadeur de Suisse ; l'ancien Directeur général de l'OMS et membre de l'AAFI-AFICS Halfdan Mahler, qui a présidé l'Assemblée générale ; George Saddler, Président de la FAAFI. Au dîner de novembre nous avons eu la joie de fêter le 100^{ème} anniversaire de notre membre Charlotte Lamunière et de lui offrir un bouquet de la part de notre association. Nous avons eu aussi le plaisir d'écouter à nouveau un intermède musical plein d'entrain de notre membre Edouard Michaud accompagné par un enthousiaste Pierre Bernheim.

50. Le groupe de lecture de Shakespeare, animé par Aamir Ali, continue de se rencontrer chaque semaine de septembre à avril ; actuellement il est en train de lire et de discuter 'Jules César'. A partir de septembre 2003, le groupe a l'intention de commencer l'étude de la pièce d'Hamlet.

51. Tout en n'étant pas une création de l'AAFI-AFICS, l'*Amicale du Soleil* continue d'être un lieu de réunion, très fréquenté et décontracté, des retraités de nos organisations. Elle se réunit tous les premier et troisième mercredis du mois au Café du Soleil à Genève. Le président de l'AAFI-AFICS a participé le 27 décembre 2002 au déjeuner de fin d'année, présentant les vœux de l'association à quelque 50 participants. L'*Amicale* a été créée par notre membre Edward Sackstein et fêtera son 10^{ème} anniversaire au printemps 2003.

52. Le 12 décembre 2002 le Comité a offert le traditionnel apéritif suivi d'un déjeuner à nos volontaires et principaux partenaires des service d'impression et de distribution des organisations internationales de Genève.

Permanences et ligne d'appel

53. Chaque mercredi matin, les bureaux de l'AAFI-AFICS sont ouverts aux visites et appels téléphoniques de nos membres. Nous répondons à de nombreuses demandes de renseignement. Les questions qui reviennent le plus souvent portent sur les pensions, la fiscalité et aussi sur l'assurance-maladie et les soins à long terme. Ces services sont également offerts aux futurs retraités et membres potentiels. Certains membres du Comité et d'autres volontaires assurent cette permanence à tour de rôle.

Réunion AAFI-AFICS au Danemark

54. A l'occasion de sa participation à un séminaire de préparation à la retraite et à l'invitation de la Division de l'équipement de l'UNICEF à Copenhague, notre président a convié les membres de l'AAFI-AFICS résidant au Danemark en en Suède méridionale à une réunion d'information qui s'est tenue au siège du Bureau régional pour l'Europe de l'OMS le 29 novembre 2002. Dans sa lettre d'invitation, le président avait demandé aux membres danois de l'AAFI-AFICS d'en parler autour d'eux, si bien que 60 anciens fonctionnaires internationaux y ont participé. On se souviendra qu'en 1999 l'Association nordique des anciens fonctionnaires internationaux (NAFICS) a rejoint collectivement l'AAFI-AFICS à qui elle a transféré ses actifs et ses membres.

55. Le président donna un briefing sur la question des pensions et sur celle de l'assurance maladie après la fin du service. Une grande partie de la réunion a été consacrée au problème de la très lourde fiscalité appliquée au Danemark sur les pensions des Nations Unies et à la procédure d'appel lancée en 2001 par deux membres du personnel de l'OMS (voir aussi paragraphe 40 de ce rapport). L'un des deux auteurs de cette procédure a, depuis, pris sa retraite et est devenu membre de l'AAFI-AFICS. La réunion a été très appréciée par les participants et certains ont demandé à ce que cette initiative soit renouvelée dans l'avenir. Un certain nombre de personnes sont devenues membres de l'AAFI-AFICS à l'occasion de cette réunion.

Changements dans la gestion financière

56. Pendant des années, le Comité de l'AAFI-AFICS a été préoccupé par l'absence d'un fonds de réserve spécial qui serait alimenté par la partie non échue des cotisations à vie. Il est de pratique courante dans d'autres associations de retraités d'établir un échéancier théorique qui permet d'amortir graduellement les cotisations à vie dans les recettes annuelles de l'association. Un tel système était en vigueur à l'AAFI-AFICS il y a bien des années, mais du fait des changements successifs de président et de trésorier, ainsi qu'en l'absence de règles financières spécifiques, on avait perdu la trace de cette pratique et l'association ne possédait pas de réserve spécialement constituée à cet effet. Bien que les vérificateurs des comptes aient toujours considéré que nos comptes étaient bien tenus et aient approuvé nos bilans, ils faisaient régulièrement observer que la pratique habituellement suivie qui consistait à verser la totalité des excédents des recettes sur les dépenses figurant au bilan dans la « partie non échue des cotisations à vie » finissait par déformer la nature réelle de ce compte.

57. Désireux de résoudre ce problème, nous avons engagé en qualité de consultant l'ancien Chef du Service de vérification interne des comptes de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Hillmar Galter. Avec l'aide du président, de la vice-présidente Elisabeth Belchamber et du trésorier, notre consultant est remonté à 25 ans dans les comptes de l'association et les archives des cotisations. Sur la base des résultats de cette étude, M. Galter a recommandé la constitution, à partir du 31 décembre 2002, d'une Réserve spéciale pour la partie non échue des cotisations à vie. Cette Réserve, dont 1/25^{ème} sera transféré chaque année aux Recettes annuelles, se retrouve au passif du Bilan 2002 sous la rubrique « Partie non-échue des cotisations à vie ». Le Comité exprime ses remerciements à M. Galter pour avoir mené à bien ce travail difficile.

Publications

58. Les 3.377 membres de l'AAFI-AFICS sont répartis dans 90 pays différents. Leur seul lien commun est le *Bulletin de l'AAFI-AFICS*. Consciente de cette responsabilité, Marie-Claire Séguret, notre Rédactrice-en-chef, a mené à bien un important travail de collecte des contributions, d'organisation des traductions, de mise en page et de préparation de l'impression du Bulletin. Avec l'appui actif du président, de la vice-présidente E. Belchamber et de Christiane Kind, notre toute dernière bénévoles, il a été possible d'atteindre l'objectif des quatre *Bulletins* à paraître en mars, juin, septembre et décembre. Il n'a pas toujours été possible d'éviter des retards dus aux priorités d'impression des organisations internationales genevoises auxquelles nous confions ces travaux. Nous avons innové en 2002 en incluant des photos dans certains *Bulletins*. Un *Bulletin spécial* est aussi publié qui contient la convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle ainsi que le Rapport annuel du Comité. Nous avons également sorti la liste annuelle des membres de l'association et un document spécial contenant la liste des candidats à l'élection annuelle de membres du Comité accompagnée d'un bulletin de vote.

59. Trois publications de l'AAFI-AFICS ont été mises à jour et publiées en 2002 : La « *Liste-type des informations dont les survivants ont besoin en cas de décès d'un/e pensionné/e* » est sortie au mois d'octobre, « *Testaments et successions* » en décembre et le « *Guide de la retraite* » entièrement révisé, est paru en septembre 2002.

Secrétariat

60. Cosette Marrache et Elisabeth Belchamber ont assuré le fonctionnement sans heurts du Secrétariat, activement aidées depuis janvier 2002 par une nouvelle bénévoles, notre membre Christiane Kind.

61. Notre expert bénévoles en informatique, Douglas Helland, a poursuivi sa précieuse collaboration en assurant la mise à jour de notre base de données et de la liste de nos membres, en introduisant des photos dans certains Bulletins et en résolvant de nombreux problèmes informatiques.

Relations avec les Autorités suisses

62. Dans le cadre des relations qu'elle entretient avec les autorités fédérales et cantonales suisses, le Président, accompagné par Stanislas Flache, membre du Comité, a demandé audience à l'Ambassadeur François Nordmann, représentant permanent de la Suisse auprès des Nations Unies à Genève, ainsi qu'à Mme Micheline Calmy-Rey, présidente du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève. Depuis lors, M. Nordmann a été transféré à Paris en qualité d'Ambassadeur de Suisse et Mme Calmy-Rey a été élue par le parlement pour occuper au Conseil fédéral (gouvernement) de la Suisse, le poste de ministre des Affaires étrangères. A nom de l'AAFI-AFICS, le président a félicité Mme Calmy-Rey pour son élection. Au cours de ces contacts, les objectifs de l'AAFI-AFICS et son organisation ont été exposés en détail, de même que notre attachement et notre soutien au rôle international joué par Genève - et par la Suisse en général - plus particulièrement dans le contexte des activités des organisations du système des Nations Unies.

Remerciements

63. Nous recevons continuellement des remerciements et des félicitations pour notre travail en faveur des membres de l'association. Mais nous avons aussi la chance de recevoir l'appui de nombreuses personnes qui, sans avoir un mandat électif à l'AAFI-AFICS, ne lui en apportent pas moins leur aide bénévole. Nous remercions en particulier ceux qui participent à l'interprétation des débats de l'Assemblée générale et à la traduction d'articles pour le Bulletin ou d'autres publications de l'association; ceux qui accompagnent la conseillère sociale dans ses visites à domicile, participent à l'accueil des participants à nos déjeuners, vérifient nos comptes, pointent les bulletins de vote aux élections, nous conseillent sur les questions d'assurance maladie, de pensions, de fiscalité et sur bien d'autres sujets encore. A tous, le Comité exprime sa profonde gratitude et ses remerciements chaleureux.

20 janvier 2003

63rd REGULAR GENERAL ASSEMBLY OF AAFI-AFICS

Tuesday 1 April 2003, 10 a.m.

**INTERNATIONAL LABOUR OFFICE
Route des Morillons 4, Geneva**

Salle II - Niveau R.3 sud (côté Lac)

PROVISIONAL AGENDA

1. Opening of the Session
2. Election of the President of the Assembly
3. Adoption of the Agenda
4. Report of the Committee
5. Accounts for 2002 and related matters
*[The income + expenditure account as well as the Report of the Auditors
will be available at the General Assembly]*
6. Appointment of two Auditors for 2003
7. Any other business

REPORT OF THE COMMITTEE FOR THE YEAR 2002

Membership

1. On 31 December 2002, there were 3,377 members of AAFI-AFICS, compared with 3,265 on 31 December 2001. Of the current membership 2,988 are now life members, and 389 are annual members.

Relations with Associations/Section in Geneva

2. AAFI-AFICS continued maintaining close and friendly relations and contacts with the four Associations and one Section of former international staff in Geneva. Their designated representatives participated regularly in Committee meetings, where a specific agenda item is devoted to reports from the Associations/Section, including exchanges of news and information from all sides. The Coordinating Committee did not meet during 2002.

3. Presentations to organizational pre-retirement seminars by AAFI-AFICS and the Geneva-based Associations/Section took place during the year. The AAFI-AFICS Chairman attended one pre-retirement Seminar outside Geneva in November 2002, at the UNICEF Supply Division in Copenhagen.

The Committee

4. The AAFI-AFICS Committee is composed of 18 members, elected by the Association's members through postal ballots, as well as of five members designated by the Executive Bodies of the Associations/Section of former staff from GATT-WTO, ILO, ITU, ITC and the WHO. An election of half of the Committee membership takes place every other year. The last having been in 2001, there was no election in 2002. Nine members will be elected/re-elected early in 2003; a call for nominations was contained in the AAFI-AFICS *Bulletin* volume 61, number 3, issued in June 2002.

5. Following the last Annual Assembly of the Association, on 26 March 2002, the Committee met on 17 April 2002, to elect its office holders and assign special responsibilities for 2002-2003. The membership, titular functions and special assignments were as follows:

Aamir Ali	Honorary Chairman
Anders Tholle	Chairman, (FAFICS Secretary)
Elisabeth Belchamber	Vice-Chairman, publications, membership, social events, permanence
René Mathieu	Vice Chairman, health insurances, French tax advisor, permanence
Robin Perry	Vice-Chairman, UN pensions, Committee minutes, permanence
Cosette Marrache	Secretary
Venkataraman Narasimhan	Treasurer, permanence
Marie-Claire Séguret	Editor
Jacques Bacaly	Permanence, French tax advisor
Jean Brogini	Permanence
Jean-Jacques Chevron	Committee minutes, translations
Stanislas Flache	Relations with CONGO, GINA and Geneva authorities, permanence
Juan Mateu	Permanence, (FAFICS Treasurer)
Klaus Netter	Income tax advisor, Swiss AVS, Committee minutes
Joy Pattinson	
Dev Ray	Permanence, Committee minutes
Pierre Vangeleyn	Permanence, health insurance matters
Alain Vessereau	

6. The following members, designated by the Executive Bodies of the respective Sister Associations/Section, participated in the Committee's work:

David Cohen	WHO/Association of former Staff Members
Jean Balfroid	ITU Association of former International Civil Servants
Jean-Jacques Chevron	ILO Section of Former Officials
Olof Karsegard	ITC Association of Former International Staff

Jean Hanus

GATT/WTO Association; Jean Hanus is also a member of the Pension Group and was an AAFI-AFICS delegate to the FAFICS Council.

The Committee held regular monthly meetings, except in August.

Pensions

7. The AAFI-AFICS group on pensions met twice during the year, once to indicate the position to be taken by our representatives at the session of the Council of the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS) and again to discuss the position of the Association in the light of decisions of the Council and the United Nations Joint Staff Pensions Board (UNJSPB).

8. At pre-retirement seminars participants about to retire took considerable interest in the options concerning the pension adjustment system and the lump sum. In addition we continued to help individuals with specific pension problems, either answering directly or referring the matter to the Geneva secretariat of the Pension Fund (UNJSPF).

9. In this connection we enjoyed unstinting support from the Chief of the Geneva Office and his colleagues, for which the AAFI-AFICS Committee again records its sincere gratitude.

Session of the UNJSP Board

10. Being an even-numbered year, it was time for the UNJSPB to meet. Accordingly, its fifty-first session took place from 10 to 19 July 2002 in Rome, preceded as usual by a session of the FAFICS Council. FAFICS is the pensioners' mouthpiece in the UNJSPB.

11. The FAFICS delegation to the UNJSPB was composed of its president, George Saddler (AFICS New York), Aurelio Marcucci (FFOA, Rome), Anders Tholle (AAFI-AFICS, Geneva), Witold Zyss (AFUS, Paris) as members, with Klaus Feldmann (ARICSA, Vienna) and Oscar Larghi (AFICS Buenos Aires) as alternates.

12. For each biennial Board session a survey is made of the assets of the Fund and its ability to meet present and future liabilities, called an actuarial valuation. Thus the result of this exercise—whether the Fund is actuarially in balance, in surplus or in deficit—can be regarded as prescriptive of the attitude of the Board towards any proposed changes.

13., At the end of 1999 the Fund had a large surplus, equivalent to 4.25% of pensionable remuneration (meaning that if there were no other considerations, contributions by participants and organizations could in theory have been reduced from 23.7 to 19.45 per cent of pensionable remuneration). But it was realized at the time that this result was probably fortuitous, and a Tripartite Working Group was set up to advise on what action to take. Aurelio Marcucci represented FAFICS on this group. The Working Group gave high priority to restoring benefits that had been reduced through economy measures imposed during the 1980s and 1990s, and especially the 1.5 % amputated from the first cost-of-living adjustment applied following retirement.

14. Almost immediately after that favorable valuation at the end of 1999 the financial bubble burst, and the actuarial surplus suffered in consequence. On the date of the latest valuation, 31 December 2001, the surplus was down to 2.92% of pensionable remuneration. Furthermore, the stock market took another dive just at the time of the Board session, clearly influencing decisions. So, whereas the Board agreed in principle to restore the 1.5 % points of cost-of-living adjustment, this will only be implemented if there is still an actuarial surplus on 31 December 2003. The UN General Assembly has since modified this recommendation by deciding that one more actuarial surplus would not be sufficient to trigger the restoration of the 1.5% reduction, it wishes to see a trend of positive actuarial balances before agreeing to it.

15. Some small improvements recommended by the Working Group were accepted, notably linking deferred retirement benefits to changes in the consumer price index from age 50 instead of 55. But all in all there is little for existing beneficiaries to rejoice about yet (please also note the report on this subject given in the report item on the FAFICS Council, Pension questions).

16. Sadly, UNJSPF beneficiaries in former Soviet Union countries have even less reason for satisfaction. The fault can hardly be laid at the door of the Fund and its CEO, rather the inability or unwillingness of the countries concerned to pay back the sums transferred to them on behalf of their nationals with UNJSPF benefit entitlements. FAFICS made a strong statement to the Board about this problem, requesting, *inter alia*, the UN General Assembly 'to bring to bear the full weight and pressure of the entire international community on the UN Member State involved'. FAFICS went on to 'call upon the Member State involved, in the light of the intent of the 1981 transfer agreement entered into after General Assembly approval, to pay immediately to each and every former UN System staff member or their heirs from the USSR, the Ukrainian SSR and the Byelorussian SSR as a lump sum in US dollars, the entire amount of their UN pension entitlement earned from their UN employment, that had been received by the USSR from the United Nations Joint Staff Pension Fund under the 1981 transfer agreement or otherwise. The Board asked the CEO to continue seeking a satisfactory and comprehensive solution, including a possible personal visit to Moscow, and to report to the Standing Committee in 2003.

The 31st FAFICS Council

17. The 31st session of the FAFICS Council met at the Headquarters of FAO, in Rome, from 3 to 8 July 2002. David Cohen, Jean Hanus and Anders Tholle represented AAFI-AFICS. Aamir Ali participated in his capacities as both Chairman of a FAFICS Working Group and President Emeritus of the Federation.

Pension questions

18. As usual, the review of UN pensions became the most important item on the FAFICS Council's agenda.

19. Following two preparatory meetings in Geneva, the AAFI-AFICS delegation submitted a document to the Council stating its conclusions and claims came very close to those of the Tripartite Working Group, as contained in the Working Group's report to the Pension Board. The delegation urged that the greatest caution be exercised with respect to innovations in the Pension Fund having an actuarial cost, regardless of whether they be of a social, changing morals or human resource management character. For nearly 20 years pensioners had borne the brunt of a 1984 economy measure in the form of a 1,5 % reduction of their initial cost-of-living adjustment; as a result of which, the delegation added, pensioners remained *de facto* contributors to their own pension benefits.

20. Other associations represented at the FAFICS Council did not endorse these views. The idea that the Fund, in its original conception, should essentially be a pension fund did not prevail over the idea that it was an institution aimed at protecting beneficiaries not only against the consequences of old age, but also against moral and social structures, adjusting to contemporary mores.

21. Our delegation replied that it was not systematically opposing innovations, but it was adamant that these should not affect the actuarial balance of the Fund. It was concerned that sight should never be lost of the Fund's original nature and mission, which was to ensure a pension making it possible for the Organizations to attract the qualified staff they require.

Bank charges

22. Once again the FAFICS Council received complaints from member associations over bank charges being levied on transfers of pension benefits. Pensioners residing in Austria, Canada and New Zealand were the latest victims. The Council raised this matter in its meeting with the Pension Fund's Secretary/Chief Executive Officer.

An Overall Review of FAFICS

23. A constant growth in membership and in responsibilities on behalf of pensioners had led the 2001 FAFICS Council to establish an open-ended Working Group on the Federation's structures and procedures. The Working Group met under the Chairmanship of Aamir Ali, former FAFICS and AAFI-AFICS Chairman. It reviewed the concept and purposes of member associations as well as of the Federation itself. All member associations agreed that promotion of the work of the UN system should be a primary goal. The guidelines for admission of new associations of former international civil servants were reviewed and re-confirmed. It was agreed that new or

embryonic associations might be admitted as observers until they met the guidelines for membership. Statutory voting rights, which are weighted by the number of members of Member Associations, were the subject of lengthy discussions; the Council ended up by deciding to retain principle of weighted voting, but at the same time to continue to work by consensus and not resort to any voting.

24. The titles of FAFICS Chairman and Vice-Chairmen were changed to President and Vice-Presidents.

Election of Officers

25. The FAFICS Council re-elected George Saddler as its President, with Oscar Larghi (AFICS-Argentina), Aurelio Marcucci (FFOA-Rome) and Witold Zyss (AFUCS-Paris) as Vice-Presidents. It also elected Klaus Feldmann (ARICSA-Vienna) Vice-President, Anders Tholle (AAFI-AFICS-Geneva) FAFICS Secretary and Juan Mateu (AAFI-AFICS-Geneva) Treasurer.

26. The Council expressed its thanks and appreciation to Mrs. Jean Brogini for her many years of service as Secretary-Treasurer of the Federation.

27. Following the change from Chairman to President in the official FAFICS terminology, as a result of its Overall Review decisions, Aamir Ali is now President Emeritus of FAFICS and André Chakour is Vice-President Emeritus.

Support to the FAFICS functions as an accredited NGO

28. FAFICS is an official Non-Governmental Organization (NGO) and acts as such in relations with the UN, in accordance with a status granted by the UN's Economic and Social Council (ECOSOC). AAFI-AFICS supports this FAFICS function in Geneva with the help of a Committee member, Stanislas Flache. He has participated in a number of meetings organized by the UN Office at Geneva (UNOG) and in various NGO Committees in Geneva. He represented FAFICS in meetings on Human Rights (the Human Rights Commission, Sub-Commissions, Special Committee of NGOs on Human rights), on Ageing, the Status of Women, Traditional Practices (primarily on measures against female circumcision), etc.

29. FAFICS is a member of CONGO (Conference of NGOs), an association of some 450 NGOs, and the Federation was elected to its 20-member Board in 2000. Stanislas Flache participated, together with representatives from our Austrian sister association ARICSA, in a meeting of CONGO held in Vienna at the end of October 2002. The delegation intervened on several important agenda items, such as CONGO's 2003 budget, a revision of its statutes as well as the need to review the functions of its 39 substantive Committees in New York, Geneva and Vienna. The delegation will be submitting a document on FAFICS relations with CONGO at the 32nd session of the FAFICS Council, to be held in New York from 1-3 July 2003.

Organizational Health Insurances

UNOG-WMO-UNHCR Developments

30. The Mutual Insurance Society introduced individual membership cards in 2002. These cards enable medical service providers to access information on entitlements and coverage from a computerized Information Center. They permit members to be admitted to medical establishments without paying a deposit and/or providing further proof of membership.

31. In connection with this Society's simultaneous increase of benefits for institutional long-term care and the introduction of new long-term care benefits for domestic care on 1 July 2001, an actuarial survey was commissioned and is being studied by the Society's Executive Committee.

ILO-ITU Insurance Fund

32. The Staff Health Insurance Fund (SHIF) has suffered due to an extended vacancy for a Secretary, which held up completion of the work undertaken by the SHIF Management Committee, particularly concerning the study of long-term benefit improvements.

33. As a result of elections to the SHIF Management Committee fulfilled by the end of the year, the new Committee in operation since January 2003 will consist of a strong representation of retirees from ILO and ITU.

WHO Health Insurance

34. A joint working group of the WHO Health Insurance, including representatives from the WHO Association of Former Staff Members (AFSM) has begun studies of an introduction of long-term care benefits in the organization's health insurance plan.

United Nations Headquarters

35. Most of the insurance plans offered to UN Headquarters Staff (and retirees) are based on group contracts that the organization concluded with different American insurance companies with the exception of the so-called, dollar-based Van Breda Overseas Plan, which is operated by a European insurance company. This plan is widely used among international field staff of the UN, its Economic Commissions (except ECE), UNDP, UNFPA, UNICEF, UNRWA and other overseas UN agencies. Residents of the United States are excluded from this insurance.

36. Efforts are now underway to persuade the UNHQ Administration to consider the introduction of long-term care benefit provisions in this insurance. The UN's Field Service Staff Union have made representations to this effect through official channels. A collection of signatures among retirees on a petition to the UN Secretary-General Kofi Annan is being organized by two AAFI-AFICS volunteers, Gualtiero Fulcheri and Anders Tholle. In accordance with the resolution on long-term care adopted by the AAFI-AFICS Annual Assembly on 23 May 2001, the Association supports this initiative.

Taxes on Pensions

France

37. UN pensioners resident in France, are no longer required to pay the so-called social contributions, in particular the *CSG (Cotisation sociale généralisée)* and the *CRDS (Contribution Pour le Remboursement de la Dette Sociale)* for as long as they are not covered by the mandatory French health insurance system (*Sécurité sociale*). This has been officially confirmed by French tax authorities to AAFI-AFICS as well as to the ILO Section of Former Officials.

38. Members are reminded that this exemption is only applicable to the pension received from the UN Joint Staff Pension Fund. Any other income is subject to these social contributions.

Switzerland

39. The major revision of the **Geneva** taxation system introduced in 2001 (particularly the change from *prae-numerando* to the *post-numerando* system) appears to have been easily understood by the vast majority of our members, judging from the relatively low number of inquiries received thereon. Members are reminded that the 10% rebate in pensions applied heretofore in Geneva was abolished as from 2002, resulting in a corresponding increase of the tax burden for that year, which will be reflected on the so-called *bordereau* to be expected during 2003. The cantons of **Vaud and Valais** are reported to be changing from *prae-numerando* to *post-numerando* systems and from bi-annual to annual taxation as from 2003.

Other countries

40. As mentioned in the Committee's report for the year 2001, the Staff Union of the WHO Regional Office for Europe in Copenhagen, organized legal appeals against the payment of **Danish income tax** on UN pensions. This process is continuing but it has been delayed by the death of the Staff Union's first advocate and the appointment of a replacement. Meanwhile, AAFI-AFICS has been advised that the Danish tax authorities have taken an administrative decision on a prospective exemption from income tax on UN pensions for staff members who became participants in the UN Joint Staff Pension Fund after March 1993.

41. AAFI-AFICS members resident in **Sweden** have confirmed that the exemption from income tax on UN pensions earned between 1969 and June 1995 continues to apply. Consequently, pensions earned from participation in the UN Joint Staff Pension Fund as from 1 July 1995 are legally subject to income tax.

Social Support

42. Chantal Mannaert continued in her demanding functions of Social Counsellor during 2002. She provided information to retirees, counselling them and intervening on their behalf whenever necessary. Her valuable assistance became particularly important to retirees faced with high medical expenses, long-term care dependency conditions, and especially those facing decisions on whether or when to enter nursing homes or protected establishments. She has performed her tasks admirably and receives the Committee's thanks for such a valuable input. This appreciation is widely shared by the members of the Association with whom she has been in touch.

The AAFI-AFICS Solidarity Fund

43. Our delegation to the FAFICS Council in Rome (4-8 July 2002), participated in an exchange of information and cooperation on benevolent funds in the different UN system retiree associations around the world. Conditions for offering assistance (through grants or loans) differ from fund to fund. In some cases access to those funds is restricted by statutory provisions: for example, AFUS in Paris and FFOA in Rome only accept requests from their own members, whilst in the case of BAFUNCS only residents of the United Kingdom are eligible. The AAFI-AFICS Solidarity Fund will receive and review requests from all former international civil servants, irrespective of whether they are members or where they live.

44. The FAFICS Council found the UNJSPF Emergency Fund's rules too restrictive, as a result of which it is often unable to act. And even when the UNJSPF Emergency Fund accepts a request for assistance, its procedures for verification and settlement are slow and cumbersome.

45. In the light thereof, the FAFICS Council decided, *inter-alia*

- (a) To urge member associations to publish full information on their solidarity funds.
- (b) To invite member associations in a position to do so to give sympathetic consideration to requests for assistance from members of other associations.
- (c) To recommend to member associations, where possible, to revise the statutory provisions of their solidarity funds wherever necessary, so as to give effect to the decision in (b) above.

46. In response to these recommendations, the AAFI-AFICS Committee decided, at a meeting held on 12 December 2002 to *"reaffirm that the AAFI-AFICS Solidarity Fund's aim is to provide financial help to former international civil servants who find themselves in difficult circumstances, irrespective of whether they are members of the Association and whether they reside in the Geneva region or elsewhere in the world."* The Committee also decided to publish information about the Solidarity Fund in its Annual Report, on the Association's home site and in the annual letter from the Chief Executive Officer of the UNJSPF to participants and beneficiaries.

47. Requests for financial assistance from the AAFI-AFICS Solidarity Fund should be made in writing to:

The Chairman of AAFI-AFICS,
Room C-544-2,
Palais des Nations,
CH-1211 Geneva 10

Social Activities

48. A most successful excursion to Salzburg was organized in the first week of December by Claude-Alain Genton. The participants visited the annual Christmas Market and met socially with a few members of our sister association ARICSA, residents of Salzburg.

49. Three lunches were held in the ILO Restaurant, on 26 March, 25 June and 26 November. Among this year's official guests were Mr. Dominique Föllmi and Ambassador Nordmann, both of Switzerland, AAFI-AFICS member Halfdan Mahler, who presided over the Annual Assembly, and George Saddler, President of FAFICS. At the November lunch we had the pleasure of celebrating our member Charlotte Lamunière's recent 100th birthday,

offering her a bouquet on behalf of the Association. Once again we enjoyed a lively musical performance by our member Edouard Michaud assisted by an enthusiastic Pierre Bernheim.

50. The Shakespeare reading group, under the leadership of Aamir Ali, continues to meet weekly from September to April, and is currently reading and discussing Julius Caesar. The group is planning to start reading Hamlet in September 2003.

51. While not an official offspring of AAFI-AFICS, the *Amicale du Soleil* remains a popular and informal get-together of retirees in the *Café du Soleil* in Geneva. It meets on the first and third Wednesday of each month. The AAFI-AFICS Chairman participated in the *Amicale's* end-of-year lunch on 27 December 2002 and extended the Association's good wishes to some 50 participants. A volunteer project organized by our member Edward Sackstein, the *Amicale* will be celebrating its 10th anniversary in the spring of 2003.

52. On 12 December 2002, the Committee hosted the traditional drinks and lunch for our volunteers and key contacts in the printing and distribution services of the organizations in Geneva.

Permanence-Helpline

53. Each Wednesday morning the AAFI-AFICS office is open to receive visits or telephone calls from members and to answer the many queries raised, which frequently refer to pensions, taxation, and also health insurance and long-term care. This service is also extended to future retirees and prospective new members. Some Committee members and other volunteers run it on a rotation system.

An AAFI-AFICS Meeting in Denmark

54. In connexion with his attendance at a Pre-Retirement Seminar, at the invitation of the UNICEF Supply Division in Copenhagen, the Chairman invited AAFI-AFICS members resident in Denmark and Southern Sweden to an Information Meeting, which took place at the WHO Regional Office for Europe on 29 November 2002. In his invitation the Chairman asked the Danish AAFI-AFICS members to spread the word among other former colleagues, as a result of which some 60 former international civil servants turned up. It will be recalled that there was a collective transfer of membership from the Nordic Association of Former International Civil Servants (NAFICS) to AAFI-AFICS in 1999, when the Nordic Association dissolved itself and transferred its assets and membership to our Association.

55. The Chairman gave a briefing on UN pension and after-service health insurance developments. A major part of the meeting was devoted to the heavy income taxes paid on UN pensions in Denmark and the legal appeal which had been submitted by two staff members of the WHO in 2001 (see also paragraph 40 of this report). One of the two appellants has since retired and is now a member of AAFI-AFICS. The meeting was highly appreciated by the participants, some of whom asked that similar events should be organized in the future. A number of new members joined AAFI-AFICS during and after the meeting.

Financial Management Changes

56. For some years the AAFI-AFICS Committee has been concerned over the absence of a structured reserve fund, which would be made up of unexpired portions of life membership contributions. It is normal practice in other retiree associations to establish a theoretical term during which lifetime membership contributions would be gradually amortized into the annual income of the Association. A similar system was in existence in AAFI-AFICS many years ago, but with the changeovers between successive Chairmen and Treasurers, and due to the absence of any written financial guidelines, track was lost of the old practice and the Association did not have such a dedicated reserve. While the auditors have always found our accounts in good order and approved the annual financial reports, they repeatedly observed that the existing practice of transferring all of each year's positive balance into an 'unused portion of life member's contributions reserve', distorted the true character of it.

57. Anxious to settle this, we engaged the former Chief of the Internal Audit Service at the UN Office in Geneva, Mr. Hilmar Galter as a Consultant in this matter. He, along with the assistance of the Treasurer, the Chairman and Vice-Chairman Elisabeth Belchamber, researched the Association's accounts and records of membership contributions over the past 25 years. Based on the results achieved, Mr. Galter recommended the establishment of a dedicated Reserve for the Unexpired Portion of Life Members' Contributions as of 31 December 2002. This reserve, from which 1/25th will be transferred into each year's annual income, can be found in the

Balance Sheet for the year 2002, under liabilities as the “Unused portion of life members’ contribution”. The Committee expresses its thanks to Mr. Galter for having accomplished a difficult task.

Publications

58. The 3,377 members of AAFI-AFICS live in over 90 different countries. Their one link in common is the *AAFI-AFICS Bulletin*. Conscious of this, Marie-Claire Séguret, our Editor, has been busy soliciting contributions, arranging for translations and printing, as well as editing the next issue of the *Bulletin*. With the active help from the Chairman, Vice-Chairman Belchamber and Christiane Kind, our latest volunteer, the goal of preparing the Association’s four regular *Bulletins* in March, June, September and December was achieved. Delays could not always be avoided due to printing priorities in the Geneva-based organizations. An innovation in 2002 was the appearance of photographs in some *Bulletins*. A *Special Bulletin* was also prepared. It contained the convocation and agenda for the Annual Assembly and the Committee’s Annual Report. The annual *List of AAFI-AFICS Members* and a special publication containing the list of candidates and the ballot for the *2003 Elections to the Committee* were also issued during the year.

59. Three AAFI-AFICS publications were updated and re-issued in 2002: the “Checklist of Items of Information needed by Survivors in the Event of a Pensioner’s Death” re-issued in October, “Wills and Successions” re-issued in December, and the “Guide to Retirement”, of which a complete revision was issued in September 2002.

Secretariat

60. Cosette Marrache and Elisabeth Belchamber have kept the Secretariat running smoothly, with the active assistance of a new volunteer in the person of our member Christiane Kind, since January 2002.

61. Our volunteer computer expert Douglas Helland has once again given the Association invaluable support in maintaining the AAFI-AFICS database, presentation of photographs in some of the *Bulletins*, maintenance of the AAFICS membership databases, as well as guidance on numerous computer problems.

Relations with the Swiss Authorities

62. In the context of AAFI-AFICS’ relations with the Swiss and Geneva authorities, the Chairman, accompanied by a Committee member, Stanislas Flache, called on Ambassador François Nordmann, Head of the Swiss Mission to the United Nations Office at Geneva, and on Mrs. Micheline Calmy-Rey, President of the State Council of the Republic and Canton of Geneva. Since then Ambassador Nordmann has been transferred to Paris as the Ambassador of Switzerland, and Mrs. Calmy-Rey was elected by the Swiss Parliament to become a member of the Federal Council (Government) where she has taken up the functions as Switzerland’s Minister for Foreign Affairs. The Chairman has congratulated Mrs. Calmy-Rey, on behalf of AAFI-AFICS, on her election. During these visits AAFI-AFICS’ role and its functions were explained in detail with emphasis being placed upon its attachment to, and support of, the international position of Geneva and Switzerland as a whole, especially in relation to the role and activities of the UN system organizations.

Acknowledgement

63. Thanks and compliments for the work that we carry out on behalf of the Association’s members are coming in all the time. We are also fortunate to have assistance from so many who have not been elected to hold AAFI-AFICS office, but who nonetheless have volunteered their help. In particular we acknowledge their invaluable assistance with interpretation at the General Assembly, with translations of texts for the *Bulletin* or with other AAFI-AFICS publications. They have assisted the Counsellor with house visits to retirees, facilitated the reception and welcome of members at our lunches, audited the Association’s accounts, scrutinized the elections, and provided us with advice and opinions on health insurances, pensions, income taxes and much more. To all of them the Committee expresses its heartfelt gratitude and thanks.

20 January 2003